



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique  
Agréée ministères des sports et du tourisme



## Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

[acir35.tinteniac@gmail.com](mailto:acir35.tinteniac@gmail.com)

<https://www.velo-tinteniac.fr/>



Comité Départemental  
de Cyclotourisme  
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 14 décembre 2022

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du mardi 29 novembre 2022

Présents : Michel Delaunay, Henri Guillard, Evelyne Rescamp, Daniel Feudé, Guy Champalaune, Alain Gaboriau, André Orvain, Yvon Guédé, Gérard Le Gall, Daniel Chevalier, Yvon Guédé, Bernard Moubèche, Marie-Odile Lozé, Daniel Duclos

Excusés : Jean Claude Paboeuf (Pouvoir à Alain Gaboriau), Marie-Claude Chevalier,

### Ordre du jour :

1. Election du bureau
2. Vente des sacs à dos
3. Paris-Brest-Paris
4. Questions diverses

Gérard ouvre la séance en remerciant l'ensemble des membres du conseil d'administration de leur engagement pour cette nouvelle année.  
Conformément au statut de l'association, le CA réélu lors de l'assemblée générale du 26 novembre doit procéder à l'élection d'un nouveau bureau.  
Seront ensuite évoqués les autres questions inscrites à l'ordre du jour.

### 1- Election du bureau

- Président : 1 candidat : Gérard Le Gall, réélu à l'unanimité
- Vice-président : 1 candidat : Guy Champalaune, réélu à l'unanimité moins une abstention
- Secrétaire : 1 candidat : Henri Guillard, réélu à l'unanimité moins une abstention
- Secrétaire-adjoint : 1 candidat : Yvon Guédé, élu à l'unanimité
- Trésorier : 1 candidate : Evelyne Rescamp, réélue à l'unanimité moins une abstention
- Trésorier-adjoint : 1 candidat : Jean-Claude Paboeuf, réélu à l'unanimité

Les trois membres supplémentaires sans fonctions particulières sont réélus à l'unanimité : Alain Gaboriau, Marie-Odile Lozé et Daniel Duclos.

Le bureau est complété par Yves Rébillard, élu à l'unanimité.

Le secrétaire informera la préfecture de la composition du nouveau CA et du bureau.

Henri annonce que son engagement dans le fonctionnement de l'association est incertain au-delà de 2023 du fait d'autres engagements pris par ailleurs et de l'investissement que nécessite l'organisation du Paris-Brest-Paris.

## **2- Vente de sacs à dos**

Le sac est offert aux nouveaux marcheurs et aux licenciés FFCT qui ne roulent pas et n'ont pas reçus de maillots du club.

Les adhérents pourront en acquérir pour un prix fixés à 8€

- Téléthron : remise des dons à la mairie le 21 décembre à 19h. Gérard y participera.  
Le challenge 24h à vélo n'a pas séduit. Autre forme à imaginer pour 2022
- Partenariat Groupama : proposition d'une formation secouriste gratuite 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier. A diffuser à tous les adhérents pour inscription auprès du secrétaire.
- Programme 2022 :
  - o Galette : le 22 janvier, selon conditions sanitaires. Gérard réserve la salle (fait)
  - o Sorties : en attente du calendrier du CODEP
  - o Combo les Bains du 7-14 mai : 12 préinscrits + 2 candidats supplémentaires, en attente proposition du CODEP
  - o Bernard Hinault (la dernière) : le 18 juin
  - o Ardéchoise St Félicien du 15 au 18 juin. Guy prépare une proposition pour les cyclos et marcheurs
  - o Semaine fédérale : 31 juillet au 7 août à Loudéac
- Bernard informe de l'excellente organisation des séjours aux « 4 Vents », centre de vacances géré par la FFCT à Aubusson d'Auvergne, idéalement adaptés aux cyclos et aux marcheurs
- Garanties vélo : Alain invite chacun à vérifier les conditions de sa multirisque habitation avant d'adopter les propositions faites par la FFCT
- Licences vélo 2022 : date limite : le 17 décembre.

## **3- Paris-Brest-Paris**

**Animations :** L'installation des « Romantiques Voyageurs » par Fêt'Arts en août 2023 est confirmée. Une réunion avec l'association et la mairie a été fixée au 5 décembre 2022 pour en étudier les modalités. Gérard et Henri y participeront.

Yvon prend contact avec un animateur local pour commenter le passage des randonneurs au collège durant ces 3 jours.

Le programme complet des animations reste à déterminer avec la mairie et le collège.

**Bénévoles :** La mobilisation des bénévoles est engagée : articles de presse, site internet, dans les associations... Les responsables des commissions devront relancer les personnes ayant participé en 2019 (listes disponibles) dès le début de l'année, pour commencer à remplir des tableaux de présence. *ATTENTION : les tableaux 2019 doivent évoluer suite aux retours d'expérience de la dernière édition : tranches horaires, nombre de bénévoles, nouveaux sites, et augmentation du nombre de participants (+ 1 500)*

La mobilisation prioritaire de nos adhérents sera engagée lors de la Galette des Rois.

Le repas offert aux bénévoles aura lieu le samedi 16 septembre 2023, seule date où la salle Ile et Donac est disponible. Les invitations devront être préparées à l'avance et remise lors de l'évènement. Rappel : Repas gratuit aux bénévoles, payant aux accompagnateurs

#### **4- Questions diverses**

**Téléthon :** Samedi 10h : marche

Samedi 14h : Rallye cyclos. Rendez-vous à 13h30 place André Ferré pour un départ groupé

Dimanche : Accompagnement des cyclos de St Do sur leur circuit : RdV à 9h30 place André Ferré

**Sorties hebdomadaires :** Le départ groupé et une allure modérée sur une dizaine de kilomètres doivent être imposés

**Séjour du CODEP (du 6 au 13 mai 2023) :** les inscriptions seront prises dès réception du message du CODEP et adressées dès le début janvier.

**Galette des rois :** samedi 21 ou 28 janvier, selon disponibilité de la salle

**Réunion du bureau :** lundi 16 janvier 18h00

Le secrétaire

Le Président

Henri Guillard

Gérard Le Gall